



Sandrine Hurel

vosre Députée

Bulletin d'information parlementaire de Sandrine HUREL

Députée de la Seine-Maritime

Septembre 2011 N° 02



Dans ce numéro :

- Spécial rentrée parlementaire 1
- Rentrée scolaire sous haute tension
- Basculement historique du Sénat 2
- La santé, un luxe?
- L'aide alimentaire menacée
- Questions écrites
- Primaires citoyennes: c'est pour bientôt! 3
- Permanences en Circonscription 4
- Nous contacter

Sandrine Hurel votre Députée

Septembre 2011 N° 02

Directrice de publication:
Sandrine HUREL

Rédaction:
Sandrine HUREL
Caroline de FOVILLE
Morgan LEVARLET

Réalisation:
Morgan LEVARLET

Spécial rentrée parlementaire

Cette rentrée 2011 a été particulièrement chargée. En effet, début septembre l'Assemblée Nationale a été convoquée en session extraordinaire pour évoquer le plan de rigueur et le plan d'aide à la Grèce. Le Gouvernement a présenté un projet totalement inefficace et injuste puisque après avoir allégé l'ISF en juin dernier - cadeau fiscal à 2 milliards d'euros pour quelques uns - il a cette fois décidé de taxer les mutuelles de santé qui concernent tous les Français. Même si la réduction des déficits - déficits augmentés de 600 milliards d'euros entre 2007 et 2012 sous l'actuel Président - est primordiale, il ne faut pas oublier de relancer l'économie avec des investissements massifs, élément mis de côté aujourd'hui.

Dans le même temps, la casse de l'Education nationale continue avec 16 000 postes de professeurs en moins alors que les besoins sont grandissants. C'est cette politique désastreuse qui a été sanctionnée le 25 septembre dernier lors des élections sénatoriales. A quelques jours du début de l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2012, les socialistes sont sur le pont pour faire connaître leurs propositions, synonymes de changement, et invitent tous les Français qui souhaitent y participer à venir voter les 9 et 16 octobre aux primaires citoyennes.

Rentrée scolaire sous haute tension

La quasi-totalité des syndicats d'enseignants du public et cinq syndicats du privé ont organisé des grèves et manifestations le 27 septembre dernier pour protester contre la politique du gouvernement en matière d'Education. **Pour mémoire, l'Education nationale a subi 80.000 suppressions de postes entre 2007 et 2012.** Avec 850.000 enseignants, l'Education nationale a perdu 66.000 emplois dont 16.000 rien qu'à la rentrée 2011. En Seine-Maritime, la carte scolaire a été définitivement entérinée lors du dernier Comité Départemental de l'Education Nationale. Au final 110 classes vont fermer.

Dans le secondaire, la perte de postes d'enseignants se concrétise par la fermeture de certaines filières de formation professionnelle et technique. Situation illogique pour Sandrine HUREL qui estime que « l'arrivée de deux grands chantiers sur notre territoire (EPR et éolien offshore) va engendrer un besoin de formation et de recrutement plus important et il serait dommage que nous ne soyons pas à la hauteur de ces enjeux ».

La situation de précarité des personnels Employés de Vie Scolaire (EVS) est inacceptable. Ces personnes qui aident administrativement les directeurs dans leurs missions et permettent un meilleur fonctionnement des écoles, sont, la plupart du temps, privés de suivi individuel en vue de permettre une future insertion professionnelle. L'État-employeur ne répond pas aux obligations de formation qui lui incombent. Le 29 juin dernier, le tribunal des Prud'hommes de Rouen a donc pris la décision de requalifier en CDI trente-quatre EVS embauchés en CDD dans le cadre d'emplois aidés en contrat d'insertion, du fait de l'absence, durant leurs périodes de travail, de formations qualifiantes pourtant obligatoires. Ces EVS sont aujourd'hui au chômage sans avoir été licenciés et peinent à toucher leur allocation chômage !



« 16 000 postes supprimés pour cette rentrée 2011, au total près de 66 000 depuis l'élection de Monsieur Sarkozy : l'éducation est-elle encore une priorité pour ce gouvernement ? »

Sandrine HUREL

Basculement historique du Sénat



Jean-Pierre BEL
premier socialiste
Président du Sénat

Pour la première fois depuis le début de la Vème République en 1958, la majorité sénatoriale a changé de main. Le dimanche 25 septembre 2011, la moitié des sièges du Sénat étaient renouvelables, et une majorité de grands électeurs - la plupart sont issus des conseils municipaux - ont décidé d'adresser un sévère avertissement à la politique gouvernementale qui depuis plus de 4 ans maintenant a maltraité les élus de tout bord. Une réforme des collectivités territoriales réalisée sans concertations avec les élus, les nouvelles cartes de l'intercommunalité laissées entre les mains des Préfets, et des élus à qui on demande toujours plus sans les moyens qui vont avec, ont conduit ces grands électeurs à confier la majorité du Sénat à la gauche. C'est le socialiste Jean-Pierre BEL qui a été élu Président. Ce changement à la tête de la Chambre Haute du Parlement devrait être l'occasion de changer son image, mais surtout de renouveler le dialogue avec les élus locaux. Cet évènement présage de l'Acte 3 de la décentralisation voulu par les socialistes. Sandrine HUREL a adressé ses félicitations au nouveau Président du Sénat, et dans la lignée de ce tournant, a appelé de ses vœux le changement tant attendu pour 2012.

La santé, un luxe?

Après la casse de l'éducation, le gouvernement s'attaque à la santé ! Le Premier Ministre a annoncé cet été un doublement de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les contrats santé solidaires et responsables. Cette hausse des cotisations des complémentaires santé va fragiliser un peu plus l'accès des Français à la santé. Au nom du droit à l'accès à la santé pour tous, Sandrine HUREL, pour qui « *il est inacceptable de mettre aujourd'hui la santé sur l'autel de la réduction du déficit* », a interpellé par écrit le Ministre de la Santé sous la forme d'une question écrite et d'un courrier lui demandant de renoncer à ce projet injuste.



L'aide alimentaire menacée



Sandrine HUREL lors de
l'inauguration de l'épicerie
solidaire « Chez Louissette »

Les fonds alloués à la France dans le cadre du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) risque de baisser de 75 % en 2012. Le PEAD est réparti principalement entre 4 grandes associations en charge de l'aide alimentaire : les Restos du cœur, la Banque alimentaire, le Secours populaire et la Croix-Rouge. « *Alors que la précarité augmente et touche un public de plus en plus large, le démantèlement de ce programme d'aide aux plus démunis est une grave remise en cause du caractère fondamental du droit à l'alimentation et de l'idéal de solidarité européenne* », déplore Sandrine HUREL. À Dieppe, par exemple, l'épicerie solidaire « Chez Louissette » qui bénéficie de ce programme grâce à l'aide de la Banque alimentaire se verrait amputée de 25 à 30% de ses denrées !

QUESTIONS ÉCRITES

Les dernières questions de Sandrine HUREL

Un Député peut
interpeller de
manière écrite un
Ministre sur les sujets
qui font l'actualité

Question écrite au **Ministre de la Santé** sur la taxation des complémentaires santé qui aura un impact sur le pouvoir d'achat et l'accès aux soins ;

Question écrite au **Ministre de l'Economie** sur la contribution de 35 euros pour l'aide juridique qui va rendre l'accès à la justice encore plus difficile ;

Question écrite au **Ministre de l'Education Nationale** sur la situation précaire des Employés de Vie Scolaire .

Primaires citoyennes: c'est pour bientôt!

Pour la première fois dans notre pays, un parti politique a décidé, avec ses militants, de laisser le choix de son candidat pour l'élection présidentielle à l'ensemble des citoyens qui souhaitent un véritable changement de politique. Explications...

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011

**DONNEZ UN NOM AU
CHANGEMENT**

Les dimanches 9 et 16 octobre 2011 auront lieu partout en France les *primaires citoyennes* qui vont désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 2012.

Cette primaire est ouverte à tous les citoyens inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2010. Le jour du scrutin, après avoir présenté une pièce d'identité, les votants devront s'acquitter d'1 euro au minimum correspondant aux frais d'organisation de cette primaire, puis signer une charte d'adhésion aux valeurs de gauche.

Ils auront à choisir entre les 6 candidats : Martine AUBRY, Jean-Michel BAYLET, François HOLLANDE, Arnaud MONTEBOURG, Ségolène ROYAL et Manuel VALLS.

Les bureaux de vote seront ouverts de 9h à 19h.

Attention : les bureaux de vote des primaires ne correspondent pas obligatoirement aux lieux habituels de vote républicain. Pour cela, reportez vous sur le site internet dédié.

RAPPEL

*Pour pouvoir participer
aux primaires citoyennes :*

- Être inscrit sur les listes électorales au 31 décembre 2010
- Trouver son bureau de vote
- Présenter une pièce d'identité le jour du scrutin
- Payer 1 euro au minimum pour les frais d'organisation
- Signer la charte d'adhésion aux valeurs de gauche

VOIR LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS,

TROUVER SON BUREAU
DE VOTE,

ACTIONS SUR LE
TERRAIN,

PLUS D'INFOS

www.lesprimairescitoyennes.fr

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011

**C'EST VOUS QUI
DÉCIDEZ !**



Nous contacter :

Maison du Département

34, boulevard du Général de Gaulle

76200 DIEPPE

Tél : 02 32 14 58 93

Fax : 02 32 14 58 85

sandrine.hurel@cg76.fr

Permanence parlementaire

42, boulevard du Général de Gaulle

76200 DIEPPE

Tél : 02 35 06 11 52

Fax : 02 35 06 12 14

hurel.sandrine@wanadoo.fr

Permanence parlementaire

4, rue du Marché

76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY

Tél : 02 35 93 69 50

Tél : 09 63 23 74 19

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université

75355 PARIS 07 SP

Tél : 01 40 63 31 13

Fax : 01 40 63 31 93

shurel@assemblee-nationale.fr

Permanences en Circonscription

Tous les premiers jeudis du mois

14h30/15h30

Blangy-sur-Bresle (Mairie)

16h00/17h00

Aumale (Mairie)

17h30/18h30

Forges-les-Eaux (Salle Justice de Paix)

Tous les deuxièmes vendredis du mois

09h00/10h00

Eu (Mairie)

13h30/14h30

Offranville (Mairie)

15h00/16h00

Envermeu (Mairie)

16h30/17h30

Londinières (Mairie)

Tous les premiers et troisièmes jeudis du mois

09h00/10h00

Neuville-les-Dieppe (Mairie)

Sur rendez-vous

Sandrine Hurel peut vous recevoir sur rendez-vous à Dieppe, ainsi qu'à Neufchâtel-en-Bray

***Actualité, déplacements, interventions,
communiqués, rendez-vous sur internet***

www.sandrine-hurel.info

Ce bulletin d'information est destiné à être envoyé par adresse électronique. Si vous désirez le recevoir, merci de nous communiquer votre adresse à shurel@assemblee-nationale.fr ; pour ceux qui ne possèdent pas internet, mais qui souhaitent recevoir le bulletin d'information, merci de renvoyer le coupon-réponse à **Sandrine HUREL, Députée Assemblée Nationale – 126, rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP** ; ou encore par fax au **01.40.63.31.93**

NOM:

PRÉNOM:

FONCTION/MANDAT:

ADRESSE:

CP:

VILLE:

MAIL: